

reflétant, par ailleurs, l'importance que revêt pour le Canada l'accès à l'information étrangère à des coûts peu élevés. L'intérêt que le Canada porte à la Convention de Berne tient au besoin de concilier dans la pratique ces préoccupations contradictoires. Il tient aussi au fait que l'efficacité de la protection du droit d'auteur sur le plan national et international est menacée par la prolifération de procédés d'enregistrement et de reproductions peu coûteux et par l'utilisation de satellites permettant de diffuser instantanément dans le monde entier des œuvres protégées par le droit d'auteur.

* * * * *

L'OMPI est un microcosme de la collectivité internationale. L'Organisation compte 77 membres; divers pays, anciens et nouveaux, développés et en développement, y sont représentés. Aussi, bien que les problèmes posés par la propriété intellectuelle soient une préoccupation commune à tous, l'Organisation ne peut échapper aux tensions du monde moderne. En raison des changements qui s'imposent d'urgence et du rapport certain qui existe entre la protection de la propriété intellectuelle et le bien-être économique, social et culturel du pays, le Canada se doit de participer aux travaux de l'OMPI.